

S.I.R.P.
Bréchamps, Chaudon, Croisilles, Ormoy, St Laurent la Gâtine
5 Grande rue
28210 CHAUDON
Tél. 02.37.51.25.51

Le Maire de Chaudon autorise l'admission à l'école élémentaire de Chaudon de l'enfant :

.....

.....

Né(e) le

A.....

Nationalité.....

Fille/Fils de

Et de.....

Epouse.....

Demeurant à CHAUDON (28210)

.....Tel :

Adresse mail

Cantine OUI NON

Car OUI NON

Forfait Occasionnel

Matin Soir

Vaccinations :

DT Coq Polio 1ère injection

2^{ème} injection.....

3^{ème} injection.....

1^{er} rappel

2^{ème} rappel

B.C.G. le.....Négatif / Positif

A Chaudon, le

Le Maire,

CECI EST UNE PRE-INSCRIPTION.
L'INSCRIPTION DEFINITIVE S'EFFECTUE AUPRES DE LA DIRECTRICE DE
L'ECOLE Tél 02.37.82.38.30